

Pièces constitutives du dossier d'inscription au Collège

A renvoyer à
Collège Saint Joseph des Lys
Secrétariat
38, rue Rémyilly - 78000 VERSAILLES

A renvoyer par courrier :

- Le dossier d'inscription rempli
- Photocopies des bulletins scolaires de l'année précédente et de l'année en cours.

Le dossier doit être complet pour que votre demande soit étudiée

Après étude du dossier et entretien enfant/parents/directeur, tous les enfants dont l'avis est favorable seront convoqués à un examen d'entrée (**février 2016**).

A apporter au rendez-vous :

- Photocopie du livret de famille ou de l'acte de naissance de l'enfant
- Certificat de baptême ou photocopie du livret de famille chrétienne
- Photocopie des pages vaccinations du carnet de santé
- 1 photo (en plus de celle collée sur le dossier)
- 1 chèque bancaire établi à l'ordre de 'Association Educative des Lys - A.E.L.' de 90 € de frais de dossier (uniquement pour les nouvelles familles)
- Certificat de radiation et quitus de l'école précédente (à fournir dès que possible)
- Attestation de passage dans la classe supérieure (à fournir dès que possible)

A la confirmation de l'inscription par la direction :

- Transmettre au secrétariat l'acompte de scolarité (voir document 'Modalités pratiques')
- Remplir la demande de prélèvement pour le paiement des scolarités (transmise par le secrétariat)

En fonction des places disponibles et de l'avis du directeur, l'école s'engage à confirmer l'inscription de votre enfant dans le niveau souhaité dans le courant du mois de mars.